



PROCES VERBAL DE LA REUNION CODIR

Mardi 5 septembre 2023

local BOURG PLONGEE

Présents : Mathieu, Sylvie, Cynthia, Gabrielle, Mathias, Alain, Edwige & Luc

Secrétaire de séance: Alain

Ordre du Jour

1/ Création Club :

- Club : Statuts, PV AGC, Agrément FFESSM (fiche encadrants, Fiche JOAFE + FFESSM)
- Piscine : Planning des DP Piscine, Charte du DP
- Banque : CM , Internet ,
- Docs créés : Fiche sécu, Plan de secours,
- Com : Flyer, Drive, Site, contact

2/ RI

3/ Inscriptions :

- Points sur les inscriptions :
- Dossier d'inscription numérisé:
- Fiche d'adhésion type + Règlement intérieur + Formulaire CACI, AP...
 - Informations équipements (cocher la case si matériel cité):

Taille : XS S M L XL

Pointure : 30-32 , 32-34 , 34-36

Palme Masque Tuba

Tarifs des adhésions : Adulte, enfant, jeunes, Famille,

Modalités de règlement.

Flyer avec adresse piscine, date et horaire et informations.

Sur quel support ? VP DIVE ou Hello Asso ? lien avec pay asso.

Date d'envoi ? qui envoie ?

4/ Calendrier des réunions du CODIR sur calendrier général + Bureau pour trésorerie + le 28/09 pour RT.

5/ Point sur le matériel

- Responsable matériel
- Recyclage TIV des tuteurs : liste TIV du club
- Fiche Besoins et ressources en matos

6/ Dossiers subventions : Ville, CODEP, AURA, ANS (décembre)

Début de la réunion à 18h

1/ Création Club :

- BOURG PLONGEE est officiellement créé, enregistré à la préfecture, à l'INSEE et agréé par la FFESSM au 1er septembre avec le numéro 14 01 0501.
- Les demandes de créneaux piscine auprès des différents responsables puis du maire, sont à ce jour restés sans la moindre réponse. Merci à NAUTI DOMBES de nous accueillir dans sa piscine à VILLARS.

Un planning de DP piscine sera élaboré avec tous les volontaires. La charte "DP piscine" est déjà prête.

- Documents déjà créés : fiche de sécurité et plan de secours sont déjà mis en forme et portent le logo de BOURG PLONGEE.
- Le compte bancaire de BOURG PLONGEE est domicilié au crédit mutuel et nous sommes en attente de chéquier et carte de dépôt. Restent les accès internet à Mathieu et Cynthia à réaliser par Sylvie dès accord du crédit mutuel.
- Le site internet créé par Mathieu est opérationnel et attend les différentes informations à diffuser pour le faire vivre.
- Des flyers ont été distribués lors de notre participation au forum des associations à Villars. Nous avons rencontré un intérêt pour le club de la part des visiteurs. A suivre ...

2/ RI

Lecture du règlement intérieur envoyé au préalable aux membres du CODIR. Il avait été rédigé à partir de celui proposé par la FFESSM. Quelques modifications vont apparaître :

- suppression du paragraphe concernant "les personnes morales". Il pourra être réintroduit si la situation devait se présenter.
- Le paragraphe concernant la lecture et l'approbation du règlement intérieur lors de la demande d'adhésion figurera en bas de page en fin de document de façon à correspondre à la signature du lecteur et à la date.
- La question d'un secrétaire adjoint pour aider aux tâches administratives est posée. Une candidature sera la bienvenue.
- La diffusion des informations émanant des différentes commissions revient à la commission elle-même et non au secrétariat par l'intermédiaire de son président. Bien sûr les présidents sont informés du contenu en amont.

3/ Inscriptions :

- Les demandes :

Le succès au forum des associations à Villars permet d'envisager les inscriptions de :

- 4 PN1,
 - 3 PN2 et d'1 N2 (recyclage),
 - 2 enfants et 2 plus jeunes en "étoile de mer",
 - 1 GP,
- en formation, plus
- 2 N3,
 - 1E2,
 - 1 adulte "sport santé".

A noter que BOURG PLONGEE a déjà validé une première formation PE40 grâce à Sylvie.

- Dossier d'inscription :

Prévu au départ pour être numérisé, les délais de réalisation et installation d'un moyen de gestion et de paiement sur le site nous obligent à envisager pour cette 1ère rentrée un dossier papier ou un simple logiciel GOOGLE.

En plus de la fiche d'adhésion, d'un flyer mentionnant adresse et horaires de la piscine, du règlement intérieur, d'un formulaire CACI et d'un exemple de fiche d'autorisation parentale pour les mineurs, nous demandons de renseigner :

- une fiche personnelle concernant :
 - leur taille et pointure pour anticiper les prêts,
 - les équipements dont ils disposent pour la même raison.

- Tarifs des adhésions :

Nous faisons le point sur les tarifs des licences et adhésion pour les différents publics et statuons sur la réduction accordée "aux familles". Le tableau récapitulatif est en pièce jointe.

- Modalités de règlement.

Le règlement se fera préférentiellement par virement bancaire. Dans le cas d'un choix de règlement en 3 fois il sera effectué par 3 chèques avec un délai maximum d'encaissement fin janvier.

- Sur quel support ? VP DIVE ou Hello Asso ? lien avec pay asso.

Aucune connaissance des logiciels ni des tarifs liés à leur utilisation. Dans l'attente d'en savoir plus Mathieu propose de se servir de google form.

- Date d'envoi ? qui envoie ?

La date d'envoi souhaitée du 20 septembre pourrait être tenue avec l'aide de Mathieu et du logiciel cité. A suivre.

4/ réunions du CODIR

La prochaine date de réunion est fixée au lundi 25 septembre à 19h. Les dates suivantes n'ayant pas été discutées, ce sera un point à l'ordre du jour.

5/Matériel



Nous réalisons un recensement des disponibilités des différents équipements à partir de ce que chacun peut mettre à disposition ou vendre à BOURG PLONGÉE. Cet état des lieux permet d'établir un récapitulatif des besoins. Ainsi :

- gonflage :

Le club fait l'acquisition d'un compresseur (4000E), de 4 tampons (1000E) et d'une rampe de gonflage (1000E) auprès de Luc.

- Blocs :

Mis à disposition, Cynthia 1 bloc 12L, Mathieu 2 blocs 15L, Luc 3 blocs 12L et 2 blocs 15L + 1 bloc 10L alu, Sylvie 1 bloc 7,5L.

Sont achetés par le club 2 blocs 6L et 2 blocs 12L. Merci à Cynthia qui récupérera les blocs à Marseille.

- Stab :

Mis à disposition, Sylvie 2 stab XS et 1 M, Luc 2 stab S et 1 M, Mathieu 1 stab L.

- Masques :

Mis à disposition, Sylvie 4 masques au moins, Cynthia 2 masques, Mathieu 2 masques.

- Combinaison :

Mis à disposition, Luc 2 combi S + 2 L, Sylvie 2 combi M + 2 XS, Mathieu 2 combi XL.

- Cagoules, gants et chaussons

Large choix mis à disposition par Luc.

- Détendeurs :

Luc peut proposer 3 "araignées", Mathieu 1 "araignée", Sylvie 1 "araignée" (pour bloc sécu ?)

A la suite de cet état des lieux nous pensons nécessaire l'achat de :

- 6 "araignées" et des 1er étages seuls, ce qui permettrait l'utilisation de 2 détendeurs complets lors des plongées en lac,

- 3 stab M et 1 stab L.

- TIV

Un tour de table indique que nous sommes 5 TIV, assez pour justifier d'un recyclage TIV par le CODEP, fixé à la 2ème semaine d'octobre. 2 formations complètes sont à prévoir.

- Matériel de secours

Les tarifs récupérés auprès de 2 prestataires (pharmacie ST Denis, Air Liquide Santé) pour le prêt d'un bloc 5L d'O2 sont élevés. Sylvie contactera la société LINDE pour comparer.

5/ Questions diverses :

- L'indemnisation des encadrants est à réfléchir et une procédure est à créer.

- Le budget prévisionnel doit être établi afin que Sylvie puisse faire les différentes demandes de subventions. Une rencontre est fixée au lendemain avec Cynthia.

- Présidence de commissions :

Luc accepte le poste à la commission matériel. Il peut compter sur l'aide de Mathieu et Alain.

Edwige assurera l'animation de la commission "vie du club". Pour les sorties explo une entente avec les commissions technique et bio permettra l'établissement du calendrier des activités.

- Un survol du calendrier prévisionnel des dimanches "piscine" et des 1ère sorties milieu naturel permet de modifier quelques dates : pour les PN1 ce sera le dimanche 8/10 et pour les PN2 le dimanche 22/10.

- Un mécène gratifie le club de 2000E. Merci à ActaMicro.

- commissions

réunion technique prévue le 28/09,

commission bio => projet de décoration avec des photos prises par les adhérents sous l'œil averti de Mathias,

Pièces jointes (3) :

- Tableau des tarifs adhésion, licence et assurance,

- Tableau récapitulatif du matériel disponible et des achats à prévoir,

- Règlement intérieur.

Fin de la réunion à 22h

PROCHAINE REUNION CODIR
lundi 25 septembre 2023 à 19h